



Compte-rendu presse – 18 janvier 2021

Sancey-Belleherbe devient la 1^{ère} Communauté de communes 100 % fibrée de la Région Bourgogne-Franche-Comté Dépôt d'une demande de statut « Zone fibrée » auprès de l'Arcep

Christian Brand, Président de la Communauté de communes de Sancey-Belleherbe a accueilli Christine Bouquin, Présidente du Département du Doubs et Denis Leroux, Président du Syndicat mixte Doubs Très Haut Débit (SMIX) pour célébrer ce jour **la première communauté de communes 100% fibrée de la région Bourgogne-Franche-Comté.**

Il aura fallu 214 km de câbles optiques et près de 5 millions d'euros HT d'investissement (dont 850 000 € à la charge de la communauté de communes) pour rendre raccordables les 3 257 foyers et entreprises du Pays Sancey-Belleherbe répartis sur 27 communes, dans le cadre du réseau Doubs Très Haut Débit.

Depuis début janvier, tous les habitants et professionnels sont éligibles à la fibre optique et aux services très haut débit associés. Ce qui fait de cette communauté de communes une pionnière régionale, avant même toutes les grandes agglomérations !

« L'attractivité d'un territoire rural comme le nôtre passe indéniablement par une connectivité de grande qualité. Dans un souci d'équité, nous avons tout mis en œuvre pour que nos administrés et nos entreprises locales soient rapidement et intégralement éligibles au réseau Doubs THD » explique Christian Brand.

Un atout en termes d'attractivité du territoire que les élus souhaitent valoriser et faire savoir. Pour cela, le **Syndicat Mixte Doubs THD, accompagné d'Altitude Infra, exploitant du réseau, a annoncé le dépôt d'une demande de statut « zone fibrée » auprès de l'Arcep.** L'obtention de ce nouveau statut, attendue d'ici quelques mois, lui octroiera une reconnaissance nationale quant à la qualité de sa couverture THD et marquera le début d'une nouvelle ère, celle du tout fibre (cf. encadré).

« Le Syndicat Mixte Doubs THD est un syndicat exigeant, fiable et ambitieux pour son territoire et la population. Le fibrage à 100% de la première communauté de communes de la région Bourgogne-Franche-Comté est représentatif de cette ambition. Altitude Infra est heureux d'accompagner le territoire en tant qu'exploitant du réseau et remercie les élus pour leur confiance renouvelée. » se réjouit Clément Verhille, Directeur des Participations d'Altitude Infra.

Une position que confirme Jean-Louis Thiebaut, Dirigeant de l'entreprise Fenêtres Franc-comtoises Menuiserie Thiebaut qui déclare : *« la fibre optique permet aujourd'hui une meilleure attractivité de notre territoire, notamment vis-à-vis des recrutements. Je profite désormais d'une solide connexion internet et accède à des échanges fluidifiés avec mes partenaires, fournisseurs et clients au national. La qualité de vie au travail de l'ensemble des collaborateurs a été grandement améliorée. Par ailleurs, je tenais à remercier l'engagement des collectivités au service de notre territoire ».*

Statut zone fibrée :

Inscrit dans la loi, ce statut vise à qualifier les territoires où le réseau en fibre optique à très haut débit est entièrement déployé et opérationnel, et présente donc des conditions favorables à une migration de masse du réseau cuivre vers la fibre. L'obtention du statut met notamment fin dans la zone concernée à l'obligation d'installation des lignes téléphoniques en cuivre dans les constructions neuves, qu'il s'agisse de maisons individuelles ou d'immeubles groupant plusieurs logements ou locaux à usage professionnel. Au niveau national, 2 territoires seulement en bénéficient déjà (dans la Loire et dans l'Aisne).

<https://www.arcep.fr/la-regulation/grands-dossiers-reseaux-fixes/la-fibre/zone-fibree.html>

A l'échelle du département, le Syndicat poursuit sa mission pour raccorder les 120 000 foyers et entreprises en fibre optique d'ici fin 2022 comme le prévoit le Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique (SDDAN) établi par le Département révisé en juin 2018. Pour Mme BOUQUIN, Présidente du Département : *« le projet très haut débit du Doubs est une réussite collective dont nous devons nous inspirer dans cette période compliquée. Quand les*

collectivités sont unies, la volonté politique est exprimée clairement et la bonne organisation est mise en place, nous sommes ensemble plus forts pour surmonter toutes les difficultés et nous apportons les services dont les habitants et entreprises ont besoin.

A ce jour, plus de 65 000 foyers et plusieurs centaines d'entreprises du Doubs sont déjà éligibles à la fibre et plus de 24 000 sont abonnés au réseau sur 275 communes déjà équipées, intéressant la totalité des intercommunalités du Doubs. De son côté, M. Leroux voit le Pays de Sancey-Belleherbe, « un territoire rural, comme un beau symbole du projet départemental : fibrer vite (moins de 10 ans), fort (tendre dès le premier déploiement vers le 100 % d'éligibilité) et partout - y compris jusque dans les fermes et hameaux -, à l'image des 65 000 lignes déjà éligibles du Doubs, en attendant, que, dans 2 ans, fin 2022 l'ensemble de son périmètre le soit également.



Légende photo (gauche à droite) : Yves Brand, Vice-Président en charge des nouvelles technologies à la Communauté de communes du Pays Sancey-Belleherbe et Délégué Communautaire au sein du Syndicat Mixte Doubs THD – Christian Brand, Président de la Communauté de communes du Pays Sancey-Belleherbe - Christine Bouquin, Présidente du Conseil Départemental du Doubs – Denis Leroux, Président du Syndicat Mixte Doubs THD - Jean-Louis Thiebaut, Dirigeant de l'entreprise Fenêtres Franc-comtoises Menuiserie Thiebaut et Clément Verhille, Directeur des Participations Altitude Infra.

Contact presse : Sylvie Le Roux – 06 28 69 05 24 – sylvie.leroux@pressentiel.fr

A propos



SYNDICAT MIXTE DOUBS TRÈS HAUT DÉBIT

Créé en février 2013 suite aux décisions prises dans le cadre du SDDAN (Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique), ses membres sont le **Département** et désormais les **16 EPCI du Doubs** (Communautés de communes et Communautés d'Agglomération). Sa mission principale : apporter la fibre optique dans la zone d'initiative publique, c'est-à-dire **120 000 foyers et entreprises** dans tout le département hormis le Grand Besançon, le cœur de PMA et Pontarlier traités par les opérateurs privés.

La première fibre est allumée dès fin 2015 tandis que d'autres communes bénéficiaient d'une amélioration transitoire sur le réseau cuivre (14 000 foyers concernés). Le cap des 55% d'éligibilité est franchi en décembre 2020, la complétude est attendue fin 2022.

Le Syndicat mixte est donc un outil essentiel à la fois de la **cohésion territoriale** et de la **transition numérique** du Doubs qui porte le plus grand chantier d'infrastructures départemental de la décennie. A ce titre, en plus des contributions de ses membres, il bénéficie de soutiens financiers de la part de l'Etat (fonds pour la Société Numérique) et de la Région Bourgogne Franche Comté.

www.doubs-thd.org



ALTITUDE INFRA

Altitude Infra est le **premier opérateur d'infrastructures télécoms indépendant** en France. En étroite collaboration avec les collectivités locales, qui délèguent leur service public de connectivité très haut débit au Groupe, **10 millions de français** seront éligibles à la fibre optique au terme du déploiement mis en œuvre par les équipes Altitude Infra.

500 collaborateurs qui génèrent plus de 6000 emplois indirects (sous-traitance) et bénéficient de près de 3 milliards d'€ d'investissement pour mener à bien leur projet.

www.altitudeinfra.fr ou sur twitter @altitude_infra.

